



PC.DEL/229/12
15 March 2012

Original: FRENCH

**REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E.**

**Intervention du
Représentant de la France
au Conseil permanent du 15 mars 2011**

Monsieur le Président,

Je voudrais informer les Etats participants de l'OSCE du fait que la France, conformément aux engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'OSCE, en particulier en vertu du Document de Copenhague de 1990, a invité le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à observer les élections législatives qui se dérouleront les 10 et 17 juin 2012.

La France invite également l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et les Etats participants de l'OSCE à observer ces élections.

Je vous remercie de votre attention.